

Présents : REYNIER V., BURLE J.M., MASSE G. (Bureau du CD 05), PIGAGLIO C.(USEP), GELLEY E. (CS LSUD), RUEL S. (DER GAP), LAVERGNE N. (DER EMBRUN).

Excusé : LEROY P. (CRT Ligue Sud)

Le responsable de la Commission Scolaire « Ecole Primaire » de la Ligue, accueille les participants et les invite à un tour de table de présentation.

Il annonce ensuite l'ordre du jour en quatre temps :

1-Composition de la Commission Scolaire Départementale : Après une mise au point règlementaire de Claude PIGAGLIO Pour détailler le rôle de l'USEP et les exigences de l'institution scolaire, il est établi que la commission scolaire serait constituée de la manière suivante :

- Un représentant par club du département
- Un représentant de l'USEP
- Un représentant de l'UNSS
- Un représentant des STAPS
- Un représentant de l'Inspection Académique
- Un représentant de la Ligue à vocation de formation.

Elle devra se réunir, à minima, une fois par an et intégrera la **Commission Mixte Départementale** qui entérinera les décisions en fin de séance.

2-Information sur le Projet « Ecol'Ovale » de la Ligue : Il est lu à l'écran, sa démarche est explicitée et certains points donnent lieu à commentaires. Nicolas LAVERGNE et Sébastien RUEL souhaiteraient généraliser le jeu « à toucher » sur tout le premier degré. Claude PIGAGLIO confirme le rôle essentiel des journées de regroupement sous l'égide de l'USEP sur le temps scolaire. Ce projet validé à Aix pour 2019 est évolutif. La prochaine convention multipartite sera prise en compte dès sa parution.

3-Intégration du Projet « Ecol'Ovale » au Projet départemental : Le secrétaire du Comité Départemental s'engage à développer l'axe prioritaire N°2 du projet départemental : « Relation avec le milieu scolaire ». Il le publiera sur le site du comité et enregistrera les commentaires pour l'amender.

Un discussion à bâton rompu s'en suit. La commission se réunira début juin pour proposer aux enseignants du département un dispositif d'accompagnement pour la rentrée avec en point d'orgue, l'organisation d'une journée départementale pour regrouper toutes les écoles volontaires à Gap. **L'Événementiel Rugby** pourrait être pris en compte.

4-Communication : Le site du comité : « hautes-alpes-rugby.fr » sera le vecteur essentiel de la communication. Il est visité en direct. L'échange peut se faire par le biais des commentaires ou par email.

Questions diverses : La présence de tout le Bureau Directeur du comité permet de prendre la décision suivante : le Secteur Buëch recevra **500 €** sur présentation de facture pour appuyer l'action qui s'y est déroulée en 2018 à Aspres et au Poët.

Le secrétaire "de séance" : **Jean-Marc BURLE**

(le texte intégral peut être consulté dans le cahier de délibération)